

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 85 (1988)
Heft: 4

Rubrik: Maladies et parasitoses des abeilles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MALADIES ET PARASITOSEES DES ABEILLES

▲ Ruchers ● Colonies

ACARIOSES DES ABEILLES

	▲	●
Valais		
Conthey, <i>Chamoson</i> . . .	1	40
Saint-Maurice, <i>Evionnaz</i> . . .	2	80
Zurich		
Horgen, <i>Schönenberg</i> . . .	2	15
Berne		
Berne, <i>Boltigen</i>	1	9
Büren, <i>Pieterlen</i>	1	11
Thurgovie		
Weinfelden, <i>Hugelshofen</i>	1	14

VARROASE

	▲	●
Aarau	6	—
Appenzell	2	—
Berne	2	—
Lucerne	1	—
Saint-Gall	2	—
Thurgovie	6	—
Zurich	11	—
Vaud		
Yverdon, <i>Cronay</i>	1	1

Canton de Vaud

Décision du 4 mars 1988

sur la lutte contre la varroase des abeilles

Le vétérinaire cantonal

vu l'apparition de la varroase dans des ruchers de la commune de Cronay

décide

Séquestre

Le territoire des communes d'**Aubonne, Berolle, Bremblens, Burtigny, Chavannes-des-Bois, Cronay, Eysins, Ferreyres, Founex, Genolier et Lavigny** est déclaré zone de séquestre.

Zone de protection

Tout le territoire des districts d'**Aubonne, Cossonay, Morges, Nyon, Orbe, Rolle et Yverdon** est déclaré zone de protection.

A l'intérieur des zones de protection, les mesures pour la pastorale sont élargies, à condition qu'il y ait eu contrôle par l'inspecteur.

Entrée en vigueur

La présente décision entre en vigueur immédiatement.

Cf. JSA N° 1-2, p. 18.

Le vétérinaire cantonal
Jean-François Pellaton

DIRECTIVES POUR LA LUTTE CONTRE LA VARROASE

à l'usage des inspecteurs des ruchers vaudois
(applicables dès le 1^{er} avril 1988)

Examen au moyen de Folbex VA (méthode Spiess) en vue de la délivrance d'un laissez-passer (vente et apiculture pastorale).

Cet examen doit être exécuté du printemps à l'automne.

Exécution

- Prélever dans chaque colonie un cadre garni de couvain en voie d'éclosion et balayer avec une plume environ **100 g** de jeunes abeilles dans une caisse à essaim à fond grillagé.
- Des échantillons d'abeilles provenant de 10 colonies au plus peuvent être examinés en une fois.
- Etanchéifier la caisse à essaim et glisser un couvre-fond de contrôle sous le fond grillagé. Enfumer au moyen d'une bande de Folbex VA l'«essaim» non regroupé. Maintenir la caisse fermée pendant vingt minutes.
- Aérer ensuite la caisse et attendre au moins une heure avant d'examiner le couvre-fond quant à la présence d'acares de la varroase.
- Les abeilles traitées peuvent être utilisées pour créer une jeune colonie ou pour renforcer des colonies plus faibles.

Examen des couvre-fonds

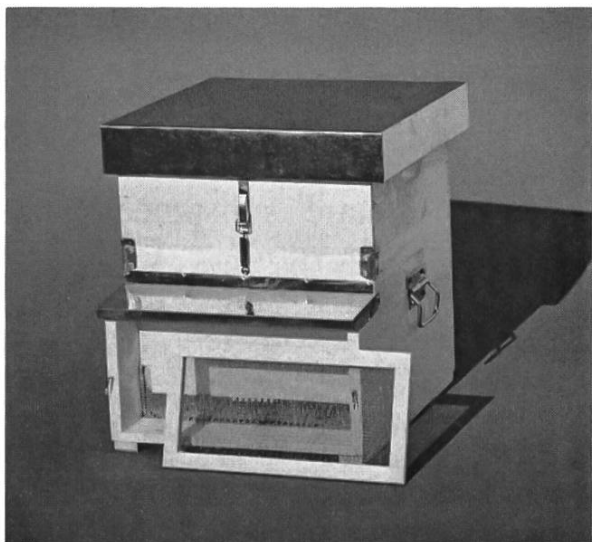
L'examen doit avoir lieu dans un local bien éclairé ou sous un bon éclairage artificiel.

Les accessoires nécessaires à l'examen sont: loupes grossissant deux à dix fois. Les grosses loupes avec large champ de vision montées sur un support avec bras mobile facilitent le travail.

Le vétérinaire cantonal :
Jean-François Pellaton

L'inspecteur cantonal des ruchers :
Robert Steiger

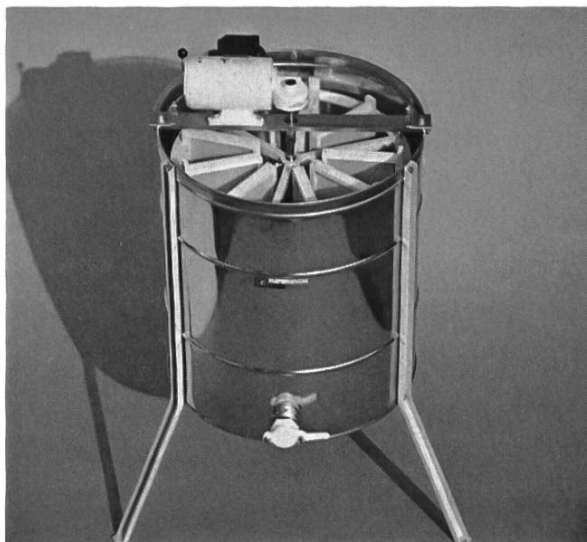
La ruche économique



Ruche DB 12 cadres, vernie, pastorale, en sapin, prévue pour dépistage de la varroase.
Pièce: **Fr. 200.—**

Tout le matériel courant pour l'apiculture. Cires gaufrées (Meyer et Rithner), cadres montés, non montés, bacs à désoperculer inox, maturateurs 100 et 200 kg.

Extracteur radiaire à 9 cadres de hausses ou 9 cadres de corps, moteur 220 V compris.
Fr. 960.—



André Thonney – Yvonand – 024/31 12 88